



SWISS TESTING LABS  
Association of Swiss Laboratories  
Verband Schweizer Laboratorien  
Association des Laboratoires Suisses  
Associazione dei Laboratori Svizzeri

# SGS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

**INSTITUT  
FRESENIUS**

**SGS**



# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DE SGS</b>	<b>4-7</b>	■
<b>LOGISTIQUE/TRANSPORT RÉCIPIENTS</b>	<b>8</b>	■
<b>CONSERVATION/RÉCIPIENTS</b>	<b>9-11</b>	■
Échantillons de sol	9	■
Échantillons d'eau	10	■
Échantillons d'air	11	■
<b>FORMULAIRES</b>	<b>12-14</b>	■
Demande de ramassage d'échantillons	12	■
Bon de commande de récipients ou conteneurs	13-14	■
<b>LISTE DES PRESTATIONS</b>	<b>15-29</b>	■
Prise d'échantillons	15	■
Préparation d'échantillons	16	■
Analyse de sol	17-20	■
Prix à l'unité	17	■
OSol	18	■
Directive sur les matériaux d'excavation	19	■
Ordonnance sur les sites contaminés (OSites)	20	■
Analyse de déchets	21-22	■
Prix à l'unité	21	■
OLED	22	■
Analyse d'eau/éluat	23-24	■
Prix à l'unité	23	■
Prix forfaitaires grande quantité	24	■
Analyse de polluants du bâtiment	25-26	■
Paramètres individuels	25	■
Analyse d'air intérieur	26	■
<b>COMPOSÉS SIMPLES «PURGE AND TRAP»</b>	<b>27</b>	■
<b>COMPOSÉS SIMPLES PESTICIDES ORGANOCHLORÉS</b>	<b>28</b>	■
<b>LISTE DES RÉFÉRENCES</b>	<b>29</b>	
<b>CERTIFICAT D'ACCREDITATION</b>	<b>30</b>	
<b>CGV</b>	<b>32-35</b>	

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016



### NOUS CONTACTER

#### QUESTIONS AU SUJET DE LA LOGISTIQUE OU SUR LA COMMANDE DE RÉCIPIENTS D'ÉCHANTILLONS

[kol.probeneingang@sgs.com](mailto:kol.probeneingang@sgs.com)

#### ADRESSE DE LIVRAISON

SGS INSTITUT FRESENIUS GmbH  
Labor  
Hauptstrasse 174  
CH-5742 Kölliken  
Suisse

#### ACCÈS

##### En venant de Bâle

A3 en direction de Zurich

- Jonction d'Augst sur l'autoroute A2 en direction de Lucerne/Gotthard/Berne/Arisdorf
- Jonction de Härkingen sur l'autoroute A1 en direction de Zurich
- Sortie Aarau Ouest (Aarau West), en direction de Kölliken
- Centre de Kölliken, au rond point à gauche, Kantonsstrasse 1
- Après environ 1,5 km à droite, Hauptstrasse 174

##### En venant de Zurich

A1 en direction de Berne

- Sortie Aarau Ouest (Aarau West), en direction de Kölliken
- Centre de Kölliken, au rond point à gauche, Kantonsstrasse 1
- Après environ 1,5 km à droite, Hauptstrasse 174

##### En venant de Berne

A1 en direction de Zurich

- Sortie Aarau Ouest (Aarau West), en direction de Kölliken
- Centre de Kölliken, au rond point à gauche, Kantonsstrasse 1
- Après environ 1,5 km à droite, Hauptstrasse 174

##### Transports en commun

Gare de Kölliken Oberdorf, tourner à gauche dans la Ghürststrasse, environ à 500 m, Hauptstrasse 174

#### DEMANDES D'ORDRE GÉNÉRAL

t +41 62 73838 - 60

f +41 62 73838 - 78

[envi.ch2@sgs.com](mailto:envi.ch2@sgs.com)

[www.institut-fresenius.de/koelliken](http://www.institut-fresenius.de/koelliken)

Vous obtiendrez de plus amples informations au sujet de SGS sur notre site Internet [www.sgsgroup.de](http://www.sgsgroup.de).

Vous trouverez nos brochures, la liste des prestations du laboratoire de Kölliken 2016 ainsi que différents formulaires de commande à télécharger sur le site [www.institut-fresenius.de/koelliken](http://www.institut-fresenius.de/koelliken)

# CATALOGUE DES PRESTATIONS **LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016**

# PRESTATIONS



## **SGS – SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SURVEILLANCE**

Dès sa création en 1878, SGS transforme le commerce des céréales en proposant des services d'inspection innovants aux négociants de produits agricoles en Europe. La société a été enregistrée à Genève en 1919 sous le nom de Société Générale de Surveillance. SGS est aujourd'hui le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnue comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 85,000 collaborateurs et exploite un réseau de plus de 1,800 bureaux et laboratoires à travers le monde.

Nos services apportent un avantage compétitif, contribuent à un développement et à une confiance durables. Chez SGS, les hommes et les femmes se surpassent constamment pour proposer des services innovants et des solutions qui aident nos clients à développer leur activité.

Au fil du temps, nous avons développé l'étendue de nos services et élargi notre présence dans le monde entier. Dès le milieu du XXème siècle, SGS a diversifié ses activités en proposant des services d'inspection, d'analyse et de contrôle à d'autres secteurs tels que les secteurs industriels, miniers, pétroliers, gaziers et des produits chimiques. Ce prospectus et catalogue de prestations se concentrent sur les compétences des services environnementaux.

### **NOTRE VISION**

Notre objectif est d'être l'organisation de services la plus compétitive et la plus productive au monde. Afin d'être les meilleurs, nous améliorons sans cesse nos compétences en matière d'analyse, d'essai, d'inspection, de vérification et de certification qui sont au cœur de notre métier et de ce que nous sommes. Les marchés sur lesquels nous intervenons sont choisis selon notre capacité à être les plus compétitifs et à offrir à nos clients des services inégalés tant au niveau local qu'international.

### **NOS VALEURS**

Dans toutes nos actions, nous sommes animés par notre passion du métier, notre intégrité, notre esprit d'entreprise et d'innovation. Ce sont ces valeurs qui nous guident et qui forment l'assise sur laquelle est bâtie notre organisation.

### **VALEURS & ATTITUDE**

- Le succès de nos clients
- Plan d'offensive
- Chaque salarié et chaque idée comptent
- Intégrité et respect
- Le rendement comme maxime
- Responsabilité économique et sociale
- L'ouverture comme principe

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016



### ENVIRONMENTAL SERVICES

**POUR TOUTES LES ENTREPRISES, ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS QUI ATTACHENT DE L'IMPORTANCE À UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.**

#### NOUS PROPOSONS

- Programmes de surveillance, services d'analyse et fourniture de données pour toutes les questions relatives aux pollutions et aux contaminations de sol, d'eau et d'air

#### VOS AVANTAGES

- Compréhension et réduction des risques environnementaux
- Optimisation de processus avec l'objectif de respecter avec efficacité les lois écologiques et les législations environnementales

#### POURQUOI SGS

Nous disposons du réseau international de laboratoires le plus concurrentiel du domaine de l'environnement où travaillent des spécialistes hautement qualifiés.

#### NOS PRESTATIONS

##### Déchets

- Déclaration pour la décharge ou l'incinération de déchets
- Analyses de notification pour l'exportation de déchets
- Contrôle d'huiles usagées, de vieux bois et de granulés de bois
- Supervision du processus et de la production de la gestion des déchets

##### Eau

- Contrôle de l'eau potable et de l'eau de baignade
- Prise d'échantillons et analyse des eaux souterraines
- Inspections d'hygiène d'installations de ventilation et de climatisation
- Analyses d'eaux industrielles et d'installations techniques

##### Échantillons de sol et de l'environnement

- Analyses environnementales et de sites contaminés
- Supervision et suivi de décharges
- Supervision d'installations de biogaz
- Analyses de boues d'épuration, d'eaux usées et de flux de matières
- Analyses spéciales (dioxine, PFC, hétérocycles NSO)
- Analyses d'erreurs et de dégâts

##### Air

- Contrôle d'espaces intérieurs et de poste de travail
- Amiante et valeur KI
- Prise de mesures sur des postes de travail
- Mesures de l'air ambiant dans les immeubles résidentiels, scolaires et administratifs
- Inspection de polluants du bâtiment
- Mesures d'émissions

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016



### NOTRE SITE À KÖLLIKEN

Un laboratoire ultramoderne d'une surface de 450 m<sup>2</sup> a été créé pour l'accompagnement analytique de l'assainissement de la décharge pour déchets dangereux ou spéciaux (SMDK). Le laboratoire, depuis lors agrandi, est spécialement conçu pour analyser les échantillons provenant de l'assainissement de la décharge ainsi que pour des projets indépendants.

Notre laboratoire offre la possibilité de faire des analyses variées, même dans des matériaux spéciaux et problématiques.

Depuis la fin 2014, le laboratoire LabTox a intégré le réseau SGS. Grâce à une étroite collaboration entre nos deux laboratoires, nous sommes maintenant en mesure de proposer une offre complète d'analyse des matières nocives (ou des polluants du bâtiment) et un suivi de la qualité de l'air avant, pendant et après leur élimination.

### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

#### Prises d'échantillons

- Systèmes PN amiante
- Systèmes PN air
- MP 1
- Pompes de circulation

#### Préparation des échantillons

- Concasseurs à mâchoires
- Granulateur
- Broyeur de laboratoire
- Broyeur à disques
- Appareils de filtration sur membranes
- Systèmes de décomposition par micro-ondes
- Systèmes de distillation
- Éluion par agitation/sur colonne
- Extraction ASE

#### Analyse

- AAS (graphite, vapeur froide)
- ICP-OES
- RFA
- GC (MS, FID, ECD)
- Chromatographie ionique
- Calorimétrie
- Paramètres globaux (EOX, DOC, TOC)
- Appareil automatique d'analyse (photométrie)
- Équipement point d'éclair
- Titration de Karl-Fischer

Ausstellungspartner der



**SGS INSTITUT FRESENIUS GMBH  
EST CO-EXPOSANT DE L'EXPOSITION  
«UMWELT ARENA».**

Rendez nous visite à l'exposition «Umwelt Arena» de Spreitenbach/CH.

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016



### LOGISTIQUE

Pour transporter vos échantillons de façon sûre jusqu'à notre site, nous mettons à la disposition de nos clients les récipients nécessaires (avec dispositif de conservation) et des caisses de transport adaptées.

Les paquets peuvent ainsi être facilement envoyés par la poste ou un service de courrier express. Lors d'une demande de ramassage jusqu'à 15h le jour même, nous prenons en charge les frais de transport et nous occupons de l'organisation.

Pour les envois dont la valeur de la commande dépasse 500 CHF, nous prenons en charge les frais de transport. Le moyen le plus simple pour une demande de ramassage d'échantillons est d'utiliser le bon de ramassage ci-joint (page 12) et de le renvoyer par e-mail, fax ou via le site [www.institut-fresenius.de/koelliken](http://www.institut-fresenius.de/koelliken).

Nous vous transmettons ensuite le bon de transport que nous vous prions de coller sur votre envoi. Notre équipe logistique se charge de toutes les autres démarches. Profitez également de la possibilité de commander gratuitement des récipients et des caisses de transport, afin de ne pas endommager les échantillons jusqu'au laboratoire (page 13-14) [www.institut-fresenius.de/koelliken](http://www.institut-fresenius.de/koelliken).



### TRANSPORT/CONSERVATION

En fonction des analyses prévues, les échantillons doivent être transportés et conservés de manière sûre. Une conservation adéquate permet d'éviter une détérioration ou une transformation de l'échantillon (échappement de gaz, précipitations, réactions chimiques) après son prélèvement. La conservation est généralement toujours associée à une réfrigération (4 °C) pour ralentir les processus microbiens.

La conservation sur le lieu de prélèvement représente toujours un risque de contamination croisée ou de valeur de blanc. Par conséquent, nous recommandons l'utilisation de récipients pré-conditionnés et de caisses de transport. La commande du matériel de transport peut se faire auprès du laboratoire pour chaque projet.

### TRANSPORT

Les caisses de transport disposent d'un insert spécial, garantissant un transport réfrigéré des récipients ainsi que des bouteilles.

La forme des inserts est spécialement adaptée aux dimensions des récipients mis à disposition par l'INSTITUT SGS FRESENIUS. Les caisses existent en différentes tailles.





# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### CONSERVATION D'ÉCHANTILLONS DE SOL

Une conservation spécifique des échantillons de sols n'est généralement pas nécessaire. Dans certains cas particuliers, on procèdera à une congélation des échantillons de sol pour éviter le processus de décomposition microbologique et ainsi d'empêcher le dégazage de substances nocives fortement volatiles.

La quantité minimale de l'échantillon dépend de la dimension de la granulométrie de l'échantillon à analyser. Le volume de l'échantillon ne devrait, en règle générale, pas être inférieur à 500 ml.

GRANULALITE MAXIMALE (mm)	QUANTITÉ D'ÉCHANTILLON MINIMALE (kg)
5	0,15
10	1,5
20	5,0
50	30,0
100	100,0

Les échantillons de sols peuvent être transportés de manière réfrigérée dans des verres ou des seaux en plastique.

Une conservation dans des sacs en plastique est à éviter ceci peut entraîner une perte de l'échantillon au cours du transport. Les substances nocives volatiles sont à placer individuellement dans les pots à couvercle fileté et tarés (remplir à ras bord), fermés solidement et transportés réfrigérés.



Les récipients pour l'échantillonnage de sol suivants peuvent être commandés sur [www.institut-fresenius.de/koelliken](http://www.institut-fresenius.de/koelliken).



Seau PE 3 l; 10 l; 16 l



Pot à couvercle fileté  
0,5-0,75 l

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### CONSERVATION D'ÉCHANTILLONS D'EAU

La conservation d'échantillons d'eau s'effectue suivant les indications de l'OFEV (méthodes d'analyses dans le domaine des déchets et des sites contaminés, version 2010) et de la norme ISO/DIS 5667-3 (2011). Les bouteilles pré-conditionnées ne doivent pas être rincées avant la prise d'échantillons.

PARAMÈTRES	VOLUME (ml)	CONSERVATION	MATIÈRE	REMARQUES
Métaux totaux	100	x	PE	
Métaux dissous	100	x	PE	Filtration par membrane avant conservation
Anions (chlorure, sulfate, nitrate, nitrite, fluorure)	250	—	PE	
Ammonium	250	x	PE	
Chromate	250	—	PE	
Cyanure	250	x	PE	
DOC/TOC	500	x	G, PE	
COV/BTEX/hydrocarbures halogénés volatils/MTBE/C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub>	50	x	G	
Index KW	1.000	x	G	
HAP	1.000	x	G	
PCB	1.000	x	G	
Phénols	1.000	x	G	

PE = polyéthylène, G = verre

# CATALOGUE DES PRESTATIONS **LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016**

## ANALYSE D'ÉCHANTILLONS D'AIR

Les prélèvements d'air (intérieur) peuvent se faire de façon active ou passive et devraient être effectués généralement par du personnel qualifié.

Une alternative est l'utilisation de systèmes d'échantillonnages automatiques, installés sur place par des non-spécialistes. Ces systèmes sont en mesure d'effectuer les prélèvements d'air continus pour une durée d'échantillonnage prédéfinie (Silco-Can; EPA Method TO-15).

Suite à la prise d'échantillon, la valve est fermée et le Silco-Can Canister est renvoyé au laboratoire (mesure directe GC-MS via cryofocalisation/thermodésorption).



	PU (CHF)
Préparation et mise à disposition Silco-Can avec livraison et enlèvement par coursier SGS	150,00
chaque semaine supplémentaire	80,00
Mesure COV (environ 150 composés; LQ 0,1 µg/m³)	700,00

Nous proposons également des mesures d'air (place de travail, air intérieur) et louons des adsorbants et des appareils (sur demande).



Mesures d'amiante suivant VDI 3492



Prise d'échantillon directe avec des Tedlarbags



Prise d'échantillon par tubes de prélèvement



Prise d'échantillon sur cartouches



Prise d'échantillon par capteur passif

# ORDRE D'ENLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS PAR COURSIER

FAX +41 62 73838 - 78, [KOL.PROBENEINGANG@SGS.COM](mailto:kol.probeneingang@sgs.com)

La demande d'enlèvement doit se faire jusqu'à 15 heures le jour même. Les commandes tardives pourront être prises en charge seulement dans des cas exceptionnels.

## DONNEUR D'ORDRE

Société \_\_\_\_\_

Correspondant/contact \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

CP/lieu \_\_\_\_\_

## ADRESSE DE RAMASSAGE (SI DIFFÉRENTE)

Société \_\_\_\_\_

Correspondant/contact \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

CP/lieu \_\_\_\_\_

## DÉSIGNATION DE PROJET/REMARQUE

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

\_\_\_\_\_

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## INFORMATIONS REQUISES

Nombre d'unités de transport \_\_\_\_\_

Poids total (kg) \_\_\_\_\_

Contenu \_\_\_\_\_

Enlèvement de/à \_\_\_\_\_

Correspondant/N° tél. \_\_\_\_\_

SGS INSTITUT FRESENIUS GmbH  
Hauptstrasse 174  
CH-5742 Kölliken  
f +41 62 73838 - 78  
[kol.probeneingang@sgs.com](mailto:kol.probeneingang@sgs.com)  
[www.institut-fresenius.de/koelliken](http://www.institut-fresenius.de/koelliken)

L'INSTITUT SGS FRESENIUS FAIT PARTIE DU GROUPE SGS, LE LEADER MONDIAL DANS LES DOMAINES DU CONTRÔLE, DU TEST, DE LA VÉRIFICATION ET DE LA CERTIFICATION.

**INSTITUT  
FRESENIUS**

**SGS**

# BON DE COMMANDE POUR RÉCIPIENTS D'ÉCHANTILLONS

1/2

FAX +41 62 73838 - 78, [KOL.PROBENEINGANG@SGS.COM](mailto:KOL.PROBENEINGANG@SGS.COM)

Enlèvement sur place

Livraison\*\*

## DONNEUR D'ORDRE

Société \_\_\_\_\_

Correspondant/contact \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

CP/lieu \_\_\_\_\_

## ADRESSE DE RAMASSAGE(SI DIFFÉRENTE)

Société \_\_\_\_\_

Correspondant/contact \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

CP/lieu \_\_\_\_\_

## DÉSIGNATION DE PROJET/REMARQUE

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

\_\_\_\_\_

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## ÉCHANTILLONS SOLIDES

VOLUME (L)	QUANTITÉ
Seau/couvercle 16 l	
Seau/couvercle 10 l	
Seau/couvercle 3 l	
Verre/fermeture hermétique 500 ml	
Pot à couvercle fileté pour substances légèrement volatiles (100 ml)	

## ÉCHANTILLONS D'EAU

ÉCHANTILLONS D'EAU	TAILLE	QUANTITÉ
Ammonium	PE 250 ml	
Anions (Cl, F, NO <sub>3</sub> , NO <sub>2</sub> , SO <sub>4</sub> , Br)	PE 250 ml	
Cr-VI	PE 250 ml	
Cyanure	PE 250 ml	
DOC	Verre 500 ml	
Index KW	Verre 1 l	
PCB	Verre 1 l	
Métaux	PE 100 ml	
HAP	Verre 1 l	
Substances volatiles (BTEX, hydrocarbures halogénés volatils, MTBE, C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub> )	3x verre PUT 50 ml	
Phénols	Verre 1 l	

\* d'autres moyens de conservations sont disponibles selon accord préalable

\*\* Les frais d'envoi (dans la mesure où l'offre ne stipule pas autre chose) seront facturés en fonction de la charge réelle.  
En cas de garantie de commande d'analyse auprès de SGS, la mise à disposition de récipients d'échantillonnage et de caisses de transport sont gratuites.

SGS INSTITUT FRESENIUS GmbH  
Hauptstrasse 174  
CH-5742 Kölliken  
f +41 62 73838 - 78  
[kol.probeneingang@sgs.com](mailto:kol.probeneingang@sgs.com)  
[www.institut-fresenius.de/koelliken](http://www.institut-fresenius.de/koelliken)

L'INSTITUT SGS FRESENIUS FAIT PARTIE DU GROUPE SGS, LE LEADER MONDIAL DANS LES DOMAINES DU CONTRÔLE, DU TEST, DE LA VÉRIFICATION ET DE LA CERTIFICATION.

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### PRISE D'ÉCHANTILLONS/PRÉPARATION

#### EXTRAIT DE LA LISTE DES PRÉSTATION D'ÉCHANTILLONNAGE

PRÉSTATION DE PRISES D'ÉCHANTILLONS	PU (CHF)
Déplacement aller/retour technicien	80,00/h
<b>FORFAIT KM</b>	
Canton d'Argovie	80,00
Cantons BS, BL, SO, BE, LU, ZH, ZG	160,00
Autres cantons	sur demande
<b>PRÉLÈVEMENT D'EAUX PROFONDES (INFILTRATION D'EAU DE POMPE)</b>	
Détermination des paramètres sur place	35,00
Prélèvement d'échantillons d'eaux souterraines 2"	120,00
Prélèvement d'échantillons d'eaux souterraines 4,5"	180,00
Prélèvement d'échantillons d'eaux souterraines avec dispositif simple/double	sur demande
Décontamination sur place avec unité à charbons actifs mobile	sur demande
<b>PRISES D'ÉCHANTILLONS SOLIDES</b>	
Prélèvement d'échantillons solides (polluants provenant de matériaux de construction)	60,00
Prise d'échantillons sur déblais	75,00
<b>ANALYSES D'AIR (DÉPLACEMENTS ALLER-RETOUR INCLUS POUR LES CANTONS DE BS, BL, SO, BE, LU, ZH, ZG, AG)</b>	
Mesure de l'air intérieur (HAP, PCB)*	800,00
Mesure de l'air intérieur COV (tenax, charbons actifs, gel de silice)*	600,00
Mesure de l'air pour la détection d'amiante (VDI 3492)*	1.000,00

\* prix pour mesure individuelle, mesures multiples disponible sur demande



# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### EXTRAIT DE LA LISTE DES PRESTATIONS DE PRÉPARATION D'ÉCHANTILLONS

ÉTAPE DE PRÉPARATION DES ÉCHANTILLONS	MÉTHODE	PU [CHF]
Homogénéisation jusqu'à 5 kg	—	inclus
Supplément pour quantité d'échantillon > 10 kg	—	5,00/kg
Détermination du résidu sec	DIN ISO 11465	inclus
Broyer béton/pierres > 20 mm	—	20,00
Segmentation de noyaux de béton (horizontalement ou verticalement)	Scie diamantée ou flex	30-50/couche
Génération d'éluats (OLED)		
24 h neutre	OFEV F-22	35,00
24 h CO <sub>2</sub>	OFEV F-22	40,00
Lixiviation en colonne selon l'ordonnance sur les sites contaminés, OSites (3 fractions)	OFEV F-21	950,00
pH-stat-Elution	LAGA EW 98P	150,00
Stockage d'échantillons témoins jusqu'à 3 mois	—	inclus
Élimination d'échantillons témoins	—	inclus
DÉLAIS DE TRAITEMENT (LA FAISABILITÉ EST À CONVENIR AU PRÉALABLE AVEC LE LABORATOIRE)	SUPPLÉMENTS (EN FONCTION DES JOURS DE TRAVAIL)	
Traitement 48h après réception des échantillons	+50%	
Traitement 24-48h après réception des échantillons	+100%	



# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### ANALYSE DE SOL

#### EXTRAIT DE LA LISTE DES PRIX D'ÉCHANTILLONS DE SOLS

PARAMÈTRES	MÉTHODE		LQ NORME (mg/kg MS)	PU (CHF)
Ammonium	OFEV F-1	DIN 38406-5-2	0,5	60,00
Aniline	OFEV F-2	GC-MS après extraction acide	0,05	240,00
BTEX	OFEV F-3	DIN ISO 22155	0,01	120,00
C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub>	OFEV F-3	DIN ISO 22155	1,0	120,00
Chlorobenzène	OFEV F-8	DIN ISO 22155	0,01	120,00
Chromate	OFEV F-4	DIN 38405-24	0,05	80,00
Cyanure total	OFEV F-5	ISO 11262	0,1	80,00
Index d'hydrocarbures	OFEV F-9	DIN EN 14039	10,0	140,00
Pack substances volatiles (hydrocarbures halogénés volatils/BTEX/ MTBE/C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub> )	OFEV F-3/F-8	DIN ISO 22155	0,005-1	180,00
Pack substances volatiles (purge and trap)	OFEV F-3	DIN ISO 15009	0,001	200,00
Hydrocarbures halogénés volatils suivant AHR/OLED	OFEV F-8	DIN ISO 22155	0,005	120,00
Hydrocarbures halogénés volatils suivant l'ordonnance sur les sites contaminés, OSites	OFEV F-8	DIN ISO 22155	0,005	150,00
MTBE	OFEV F-3	DIN ISO 22155	0,01	120,00
HAP avec BaP	OFEV F-13	DIN ISO 18287	0,1-0,01	160,00
PCB	OFEV F-12	DIN 38414-20	0,003	180,00
Phénols (EPA)	OFEV F-11	ISO 8165-2	0,01-1	220,00
Mercure avec décomposition	OFEV F-14	DIN EN 1483	0,1	80,00
Screening RFA (semi-quantitatif)	RFA	DIN EN 15309	—	200,00
TOC	—	DIN EN 13137	1.000	65,00

#### MÉTAUX DÉCOMPOSITION INCLUSE

Premier élément (ICP)	OFEV F 6a	DIN EN 11885	0,2-10	80,00
2ème - 4ème élément (ICP)	OFEV F 6a	DIN EN 11885	0,2-10	20,00
Chaque élément suivant (ICP)	OFEV F 6a	DIN EN 11885	0,2-10	15,00

#### PESTICIDES

Métabolites pesticides organochlorés	DIN 38407-2		0,005	200,00
Métabolites triazines	DIN EN ISO 10695		0,002	200,00
Aniline	OFEV F-2	GC-MS	0,05-1	250,00

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### ORDONNANCE SUR LES ATTEINTES PORTÉES AUX SOLS (OSOL)

	PU (CHF)
<b>ANALYSE DES ÉCHANTILLONS SOLIDES</b>	
Préparation des échantillons	40,00
Métaux (décomposition incluse)	180,00
TOC	65,00
PCDD/F	700,00
HAP	160,00
PCB	180,00

<b>PRIX FORFAITAIRES GRANDE QUANTITÉ</b>	CHF
Teneurs solubles (valeurs indicatives annexe 1)	190,00
Teneurs des matières solides/TOC (valeurs indicatives annexe 1)	260,00
Programme complet suivant l'ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol)	1.600,00

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### PRIX DES PLUS IMPORTANTS PACKS D'ANALYSE

#### DIRECTIVE SUR LES MATÉRIAUX D'EXCAVATION

	PU (CHF)
<b>ANALYSE D'ÉCHANTILLONS SOLIDES</b>	
Métaux AHR (As, Pb, Cd, Cr, Cr-VI, Cu, Ni, Hg, Zn) décomposition incluse	180,00
CN I. pouvant être libéré	80,00
Pack substances volatiles (hydrocarbures halogénés volatils/BTEX/C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub> )	160,00
HAP	160,00
PCB	180,00
Index KW	140,00
Analyse totale des échantillons solides	880,00

D'autres combinaisons sont disponibles sur demande

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### ORDONNANCE SUR LES SITES CONTAMINÉS

	PU (CHF)
Exécution de test (W/F 0,25; 3, 6)	950,00
Analyse complète en 3 fractions	3.000,00
Analyse différenciée suivant la solubilité des substances organiques	2.500,00

### MODIFICATION DU TEXTE DE L'ARTICLE 9 ET 10 DE L'ORDONNANCE SUR LES SITES CONTAMINÉS, OSITES (01.08.2012)

	PU (CHF)
Mesure de surveillance de sites pollués du point de vue de la protection des eaux souterraines (limite de quantification 10% de la valeur de concentration mentionnée à l'annexe 1 de l'ordonnance sur les sites contaminés, OSites).	1.300,00

Les valeurs du tableau suivant sont applicables pour l'évaluation des effets des sites contaminés sur les eaux. Les éluats sont préparés par colonnes à 3 fractions (L1, L2, L3).

SUBSTANCES ORG. PLUS FACILEMENT SOLUBLES		SUBSTANCES ORG. PLUS DIFFICILEMENT SOLUBLES		MÉTAUX/SUBSTANCES INORGANIQUES	
Éluat L 1 W/F 0,25	x	Éluat L 1 W/F 0,25	—	Éluat L 1 W/F 0,25	x
Éluat L 2 W/F 3	—	Éluat L 2 W/F 3	x	Éluat L 2 W/F 3	x
Éluat L 3 W/F 6	—	Éluat L 3 W/F 6	x	Éluat L 3 W/F 6	x

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### ANALYSE DE DÉCHETS

#### EXTRAIT DE LA LISTE DES PRIX POUR L'ANALYSE DE DÉCHETS\*

PARAMÈTRES	CHF
<b>PRÉPARATION DES ÉCHANTILLONS</b>	
Préparation des échantillons simple (obligatoire)	60,00
Homogénéisation complémentaire, plusieurs étapes de broyage avec de l'azote liquide ou un produit similaire	120,00
Création d'un échantillon mixte par le mélange de plusieurs échantillons	35,00
Matière sèche	20,00
<b>ANALYSE (EN PLUS DE LA PRÉPARATION D'ÉCHANTILLON)</b>	
Pouvoir calorifique supérieur (PCS)	90,00
Pouvoir calorifique inférieur (PCI) résultant du calcul de la valeur calorifique sup. (PCS) n. RAL	100,00
Pouvoir calorifique inférieur (PCI avec capacité calorifique + correction CHN)	250,00
Analyse (carbone,hydrogène,azote)	150,00
<b>ÉLÉMENTS (EN PLUS DE LA PRÉPARATION DES ÉCHANTILLONS)</b>	
Chlore (total)	90,00
Fluor (total)	90,00
Brome (total)	90,00
Soufre (total)	90,00
Iode (total)	90,00
Combinaison de 2 éléments	140,00
Combinaison de 3 éléments	130,00
Combinaison de 4 éléments	120,00
Iode (total par Sandell.-Kolthoff)	150,00
<b>MÉTAUX (EN PLUS DE LA PRÉPARATION D'ÉCHANTILLON)</b>	
Métal détecté par ICP, 1er métal (incl. matière sèche et décomposition simple HNO <sub>3</sub> /H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> , sous pression)	75,00
Chaque métal supplémentaire (As, Be, Cd, Co, Cr, Cu, Ni, Mn, Pb, Sn, V, Zn)	35,00
Pour chaque métal hybride AAS (Hg, Sb, Se, Te, Tl)	35,00
Décomposition sous pression alternative (eau régale; après RAL: processus triple)	75,00

\* d'autres paramètres sont disponibles sur demande

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

PARAMÈTRES	CHF
<b>AUTRES PARAMÈTRES (EN PLUS DE LA PRÉPARATION D'ÉCHANTILLONS)</b>	
GB 21	300,00
AT 4	180,00
Part biogénique, relative à la masse	350,00
Part biogénique (méthode au radiocarbone)	900,00
Capacité de neutralisation de l'acide (selon la valeur du pH)	150,00
Densité absolue	45,00
Densité apparente	45,00
Composants volatils	90,00
Point d'éclair, liquides: Abel-Pensky, 4-65 °C	60,00
Point d'éclair, liquides: Pensky-Martens, 65-105 °C	60,00
Teneur en eau par titrage Karl-Fischer	75,00

D'autres paramètres sont disponibles sur demande

### PRIX DES PLUS IMPORTANTS PACKS D'ANALYSE

#### ORDONNANCE SUR LA LIMITATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (OLED VERSION 2016) – PARAMÈTRES MATIÈRES SOLIDES

	PU (CHF)
<b>ANALYSE DES ÉCHANTILLONS SOLIDES</b>	
Métaux OLED (As, Sb, Pb, Cd, Cr, Cr(VI), Cu, Ni, Hg, Zn) décomposition comprise	195,00
Métaux OLED sans Cr(VI) et Sb (As, Pb, Cd, Cr, Cu, Ni, Hg, Zn) décomposition comprise	160,00
Métaux OLED programme élargi (As, Sb, Pb, Cd, Cr, Cr(VI), Cu, Ni, Hg, Zn, Tl, Co, Sn) décomposition comprise	250,00
Pack substances volatiles (hydrocarbures halogénés volatils/BTEX/C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub> )	160,00
HAP	160,00
PCB	180,00
Index KW	140,00
TOC	65,00
Cyanures tot.	80,00
Teneur en matières minérales (Résidu après calcination)	65,00

#### ORDONNANCE SUR LA LIMITATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (OLED VERSION 2016) – PARAMÈTRES ÉLUAT

	PU (CHF)
<b>ANALYSE DE LIXIVIATION (ÉLUATS)</b>	
Test de lixiviation Décharge type B	200,00
Test de lixiviation 1 (acide) – Décharge type C	250,00
Test de lixiviation 2 (neutre) – Décharge type C	350,00
Analyse totale des échantillons solides (sans éluats)	950,00
Analyse totale Décharge type B	1100,00

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### ANALYSE D'EAU

#### ANALYSE D'EAU/LIXIVIATION

PARAMÈTRES	MÉTHODE	LIMITE DE QUANTIFICATION (mg/l)	CHF/ ÉCHANTILLON
Teneur en matière sèche	DIN 38409 H 1	10	40,00
Substances filtrables	DIN 38409 H 2	2	46,00
Matières décantables	DIN 38409 H 9	0,1	40,00
Métaux alcalins Na, K; individuels	EN ISO 11885	0,05-0,5	40,00
Ammonium	EN ISO 11732	0,04	32,00
Aniline	DIN 38407-16	0,0005-0,001	240,00
AOX	EN 1485	0,01	160,00
Décomposition (pour la détermination des teneurs totales en cations)			40,00
BSB 5	DIN EN 1899-1	< 2	95,00
BTEX	DIN EN ISO 10301	0,001-0,002	120,00
Chlorure	DIN EN ISO 10304-1	0,5	40,00
Chromate/chrome VI	DIN 38405 D 24	0,004	80,00
Chromate/chrome VI	DIN EN ISO 10304	0,002	80,00
DCO	DIN 38409 H 41	15	56,00
Cyanure total	EN ISO 14403/DIN 38405 D 13	0,01	80,00
Cyanure libre	EN ISO 14403	0,01	40,00
DOC	DIN EN 1484	0,5	65,00
Conductivité électrique	EN 27888	—	15,00
Coloration (SAK 436 nm)	DIN 38404 C 1	0,05/m (436 nm)	40,00
Fluorure	DIN EN ISO 10304-1	0,2	40,00
Screening GC-MS, substances faiblement volatiles	GC-MS	—	240,00
Screening GC-MS, substances fortement volatiles	GC-MS	—	240,00
Dureté totale (mesures et calcul)	DIN 38409 H6/EN ISO 11885	0,02 mmol/l	102,00
Résidu après calcination	DIN 38409 H 1	10	48,00
Index d'hydrocarbures (C <sub>5</sub> -C <sub>10</sub> )	DIN EN ISO 10301	0,5	120,00
Hydrocarbure (C <sub>10</sub> -C <sub>40</sub> )	DIN EN ISO 9377-2	0,1	120,00
HCCV avec VC	EN ISO 10301	0,0005-0,002	120,00
Nitrate	DIN EN ISO 10304-1	0,5	40,00
Nitrite	DIN EN ISO 10304-1	0,02	40,00
HAP (16 selon EPA)	DIN EN ISO 17993	0,002	160,00
PCB (7 congénères selon ordonnance sur les sites contaminés, OSites)	DIN 38407 F 2	0,001	180,00

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

PARAMÈTRES	MÉTHODE	LIMITE DE QUANTIFICATION (mg/l)	CHF/ ÉCHANTILLON
Pesticides organochlorés	DIN 38407 F 2	0,01	200,00
Phénols, vapeurs volatiles	DIN 38409 H 16-2	0,008	60,00
o-phosphate	DIN EN ISO 6878	0,06	30,00
Phosphore tot.	EN ISO 11885	0,05	40,00
Valeur pH	DIN 38404 C 5	—	15,00
Phénols (EPA)	ISO 8165-2	0,01-0,1	160,00
PUT (purge and trap)	DIN EN ISO 15680	0,00005	200,00
Mercure	EN 1483	0,0001	60,00
Sulfate	DIN EN ISO 10304-1	1	40,00
Sulfure	DIN 38405 D26	0,03	55,00
Sulfite	DIN EN ISO 10304-3	0,5	40,00
Azote, total (Kjeldahl- + nitrate- + nitrite-N)	DIN EN 25663	0,2	135,00
Azote, total lié (TNB)	DIN EN 12260 (DIN 38409 H 34)	1	65,00
TOC	DIN EN 1484	0,5	65,00
Turbidité	DIN EN ISO 7027	0,1 NTU	30,00

PRIX FORFAITAIRES DES PACKS		
ANALYSE	MÉTHODE	CHF/ ÉCHANTILLON
<b>Pack ICP-MS (limites de quantification plus faibles)</b>		
1 <sup>er</sup> élément	DIN EN ISO 17294-2	80,00
Chaque élément supplémentaire	DIN EN ISO 17294-2	30,00
(Ag, Al, As, B, Ba, Be, Cd, Co, Cr, Cu, Fe, Mn, Mo, Ni, Pb, Sb, Se, Sn, Sr, Tl, U, V, Zn)	DIN EN ISO 17294-2	320,00
<b>Pack ICP-OES</b>		
1 <sup>er</sup> élément	EN ISO 11885	60,00
2ème - 4ème élément	EN ISO 11885	30,00
Chaque élément supplémentaire	EN ISO 11885	20,00
Pack métaux terreux/alkalins ICP (calcium, potassium, magnésium, sodium)	EN ISO 11885	120,00
<b>Pack autres, ICP-OES</b>		
Aluminium, fer, manganèse	EN ISO 11885	100,00
Pack anions IC (chlorure, sulfate, fluorure, nitrate, nitrite)	DIN EN ISO 10304-1	140,00



# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### ANALYSE DE POLLUANTS DU BÂTIMENT

PARAMÈTRES INDIVIDUELS DES ÉCHANTILLONS DE MATIÈRES	CHF/ ÉCHANTILLON
Analyse d'amiante (MEB/EDX)	75,00
Analyse d'amiante (microscopie à lumière polarisée)	60,00
Recherche de PCB	180,00
Recherche de PCB et SCCP	250,00
Analyse de HAP (16 selon EPA)	160,00
Analyse de formaldéhyde	180,00
Analyse de formaldéhyde (méthode chambre d'essai)	950,00
Analyse de produits ignifuges (POV)	220,00
Analyse d'hydrocarbures (GC)	140,00
Analyse de lindane	200,00
Recherche de lindane + PCP + DDT	350,00
Analyse de PCP	180,00
Analyse de PCDD/F	700,00
Screening de produits biocides (15 composés organochlorés, 18 composés organophosphorés, 6 pyréthroïdes)	350,00
Screening de produits de protection pour le bois (20 substances/groupes)	350,00
SCOV (composés organiques semi-volatils)	200,00
COV (composés organiques volatils)	200,00
Analyse de moisissures (qualitative et nombre total de germes)	150,00
Détermination des moisissures	250,00

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### ANALYSE AIR INTÉRIEUR

PARAMÈTRES INDIVIDUELS DES ANALYSES D'AIR INTÉRIEUR		CHF/ ÉCHANTILLON
Tube charbon actif Anasorb 747		10,00
Tube florisil		10,00
XAD-2, XAD-7		15,00
Cartouche DNPH		20,00
Tenax TA		
ANALYSES D'AIR INTÉRIEUR SANS PRISES D'ÉCHANTILLONS		
Amiante	Filtre doré/	250,00
Formaldéhyde	cartouche DNPH	150,00
Chlorophénol	Mousse PU	250,00
Chloronaphtalène	Mousse PU, filtre	250,00
DDT	Mousse PU	200,00
Lindane	Mousse PU	200,00
Lindane + DDT	Mousse PU	275,00
HAP selon EPA	Mousse PU	200,00
PCB	Mousse PU	220,00
PCP	Mousse PU	220,00
PCP + lindane + DDT	Mousse PU	350,00
PCDD/F	Mousse PU, grand	850,00
Alkylphénols, phénols inclus	XAD-7	250,00
Screening COV	Anasorb	250,00
Screening COV avec thermodésorption	Tenax TA	320,00
MCOV	Anasorb	250,00
MCOV/COV	Anasorb	300,00
Screening de produits biocides	Mousse PU	350,00

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### LISTE DES COMPOSÉS SIMPLES «PURGE AND TRAP» TECHNIQUE D'ENRICHISSEMENT

cis-1,2-dichloroéthane	Dibromméthane	1,3-dichlorobenzène
trans-1,2-dichloroéthane	Dibromiodométhane	1,4-dichlorobenzène
Dichlorométhane	1,2-Dibrométhane	1,2,3-Trichlorobenzène
Tétrachlorométhane	Tribromométhane	1,2,4-trichlorobenzène
1,1,1-Trichloroéthane	1,2-Dibromo-3-Chloropropane	Bis(2-chloroisopropyle)ether
1,1,2-Trichloroéthane	Dichlorodifluorométhane	Methyl Tertiary Butyl Ether (MTBE)
Trichloréthène	Dichlorotétrafluoroéthane	Ethyl Tertiary Butyl Ether (ETBE)
Tétradichloroéthane	Trichlorofluorométhane	2-Chlorotoluène
Trichlorométhane	1,1,2-Trichlore-1,2,2-Trifluoroéthane	4-Chlorotoluène
Chloroéthane (chlorure de vinyle)	Pentachloréthane	4-isopropyltoluène
Chloroéthane	Hexachloréthane	Hexachlorobutadiène
Naphtaline	Benzène	Pentane
Chlorométhane	Toluène	Hexane
1,1-Dichloréthane	Éthylbenzène	Heptane
1,2-Dichloréthane	1,3+1,4-diméthylbenzène	Octane
1,1-Dichloréthane	1,2-diméthylbenzène	Nonane
1,1,1,2-Tétrachloréthane	Isopropylbenzène	Décane
1,1,2,2-Tétrachloréthane	n-propylbenzène	KWC <sub>5</sub> -C <sub>10</sub>
1,1-Dichloropropène	Styrène	
1,2-Dichloropropène	1,2,4-triméthylbenzène	
2,2-Dichloropropène	1,3,5-triméthylbenzène	
cis-1,3-Dichloropropène	n-butylbenzène	
trans-1,3-dichloropropène	tert-butylbenzène	
1,2,3-Trichloropropane	sec-butylbenzène	
Bromométhane	Chlorobenzène	
Bromochlorométhane	Bromobenzène	
Bromodichlorométhane	1,2-dichlorobenzène	

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### LISTE DES COMPOSÉS SIMPLES DES COMPOSÉS ORGANOCHLORÉS/MÉTABOLITES

Hexachlorobutadiène	gamma-HCH	o,p'-DDE
1,2-dichlorobenzène	delta-HCH	p,p'-DDE
1,3-dichlorobenzène	epsilon-HCH	o,p'-DDD
1,4-dichlorobenzène	Aldrine	p,p'-DDD
1,3,5-trichlorobenzène	Dieldrine	o,p'-DDT
1,2,4-trichlorobenzène	Endrine	p,p'-DDT
1,2,3-trichlorobenzène	Isodrine	Trifluraline
1,2,4,5-tetrachlorobenzène	Pentachloronitrobenzène	cis-chlordane
1,2,3,5-tetrachlorobenzène	Heptachlore	trans-chlordane
1,2,3,4-tetrachlorobenzène	cis-heptachlore époxyde	Sulfate d'endosulfan
Pentachlorobenzène	trans-heptachlore époxyde	
Héxachlorobenzène	endosulfan alpha	
alpha-HCH	endosulfan bêta	
bêta-HCH	Octachlorostyrène	

### LISTE DES COMPOSÉS TRIAZINES SIMPLES ET DE LEURS MÉTABOLITES

Atrazine	Terbutylazine	Terbutryne
Cyanazine	Triazine	Deséthylatrazine
Propazine	Amétryne	Desisopropylatrazine
Sebutylazine	Desmétryne	Deséthylterbutylazine
Simazine	Prométryne	

### LISTE DES COMPOSÉS ANILINE SIMPLES

Aniline	2,4-Diméthylaniline	Diphénylamine
3-chloro-2-méthylanilinium	2,4+2,6-Diméthylaniline	2,4,6-Trichloroaniline
5-chloro-2-méthylanilinium	2,5+3,5-Diméthylaniline	2,4,5-Trichloroaniline
2-Chloroaniline	2,3+3,4-Diméthylaniline	2,3,4-Trichloroaniline
3+4-Chloroaniline	Sulfolane	3,4,5-Trichloroaniline
2,3-Dichloraniline	2-Toluidine	
2,4-Dichloraniline	3-Toluidine	
2,4+2,5-Dichloraniline	4-Toluidine	
2,6-Dichloraniline	3+4-Toluidine	
3,4-Dichloraniline	2-Anisidine	
3,5-Dichloraniline	3-Anisidine	
	4-Anisidine	

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

DOMAINES	PROJETS	DONNEUR D'ORDRE
<b>SOL, MATIÈRES SOLIDES, DÉCHETS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Analyse d'accompagnement pour l'assainissement de décharges et d'usines à gaz (Kölliken, Jura bernois, BL, BE)</li> <li>■ Étude technique d'une décharge (BL)</li> <li>■ Études conformément à l'ordonnance sur les sites contaminés OSites avec tests en colonne (BS)</li> <li>■ Analyse de boues pour l'assainissement de lacs (ZH)</li> <li>■ Surveillance d'installations de biogaz et d'essais relatifs aux rendements de gaz (D, NL)</li> <li>■ Analyse de déchets spéciaux (CH, D)</li> <li>■ Analyse de combustibles biogènes et de combustibles de substitution (D)</li> <li>■ Détection de HAP dans les liants et les revêtements de routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux de Kölliken (SMDK)</li> <li>■ Divers bureaux d'ingénieurs et de géologie</li> <li>■ Offices cantonaux, entreprises de construction routière</li> <li>■ Entreprises de traitement des déchets et de recyclage</li> <li>■ Services cantonaux des ponts et chaussées (BL, BE, Ville de Zurich)</li> </ul>
<b>EAU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Analyse d'échantillons d'eau souterraine et d'eau d'infiltration selon l'ordonnance sur les sites contaminés, OSites et l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux/GschV)</li> <li>■ Mandats de surveillance des eaux souterraines sur plusieurs années</li> <li>■ Analyse d'accompagnement pour l'assainissement d'eau du lac (ZH)</li> <li>■ Monitoring d'eaux au niveau des points de mesure du côté suisse et du côté allemand du Rhin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bureaux d'ingénieurs et de géologie</li> <li>■ Société du domaine énergétique (D)</li> </ul>
<b>AIR INTÉRIEUR/ POLLUANTS D'INTÉRIEUR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Établissement de registres pour l'amiante et d'expertises (BS, LU, AG)</li> <li>■ Analyse d'échantillons de matériaux pour la détection d'amiante, PCB, paraffine chlorée, métaux et HAP (divers)</li> <li>■ Analyse de moisissures (ZH)</li> <li>■ Mesures sur les lieux de travail et mesures de poussière sur les lieux de travail (AG, ZH)</li> <li>■ Surveillance de l'air par nouvelle méthode innovante du canister (ZH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sociétés pharmaceutiques internationales</li> <li>■ Transports publics</li> <li>■ Producteur d'énergie suisse</li> <li>■ Divers bureaux d'ingénieurs</li> <li>■ Divers experts en amiante</li> <li>■ Entreprises spécialisées dans l'élimination de l'amiante</li> </ul>
<b>EXPERTISE DE COMMANDES SPÉCIALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Élaboration de concepts de prise d'échantillons et d'analyses</li> <li>■ Formations de prises d'échantillons</li> <li>■ Développement de méthodes</li> <li>■ Études d'impact sur l'environnement de systèmes de gazon synthétique</li> <li>■ Classements de déchets selon la liste européenne de déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux de Kölliken (SMDK – Sondermülldeponie Kölliken)</li> <li>■ Offices cantonaux</li> <li>■ Entreprises internationales du secteur du traitement et du recyclage des déchets</li> </ul>



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für  
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF  
**Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**  
Schweizerische Akkreditierungsstelle SAS

Gestützt auf die Akkreditierungs- und Bezeichnungsverordnung vom 17. Juni 1996 und die  
Stellungnahme der Eidgenössischen Akkreditierungskommission erteilt die Schweizerische  
Akkreditierungsstelle (SAS) dem

**SGS Institut Fresenius GmbH**  
**Hauptstrasse 174**  
**5742 Kölliken**



**Dauer der Akkreditierung:**  
**08.12.2014 bis 07.12.2019**

die Akkreditierung als

**Prüfstelle für die Untersuchung von Umweltproben (Wasser, Boden, Abfall, Luft)  
mittels physikalisch-chemischer Methoden**

Internationale Norm: ISO/IEC 17025:2005  
Schweizer Norm: SN EN ISO/IEC 17025:2005

3003 Bern, 08.12.2014  
Schweizerische Akkreditierungsstelle SAS

Leiter der SAS  
Konrad Flück

Die SAS ist Mitglied der multilateralen Abkommen der European co-operation for Accreditation (EA) für  
die Bereiche Prüfen, Kalibrieren, Inspizieren und Zertifizieren von Managementsystemen, Zertifizieren von  
Personen und Zertifizieren von Produkten, Prozessen und Dienstleistungen, des International Accreditation  
Forum (IAF) für die Bereiche Zertifizieren von Managementsystemen und Zertifizieren von Produkten,  
Prozessen und Dienstleistungen und der International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) für  
die Bereiche Prüfen und Kalibrieren.



# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### CONDITIONS GÉNÉRALES POUR SERVICES D'INSPECTION ET D'ANALYSES VERSION FÉVRIER 2009

#### 1. GÉNÉRALITÉS

(a) Sauf accord contraire écrit, toute offre faite ou tout service rendu ainsi que toutes les relations contractuelles en résultant, entre la SGS Germany GmbH ou la SGS Technical Staffing Services GmbH ou la SGS INSTITUT FRESENIUS GmbH ou la SGS INSTITUT FRESENIUS Berlin GmbH & Co. KG ou la SGS M-Scan GmbH (chacune dénommée: «société») et le client (par la suite nommées: «relations contractuelles») sont soumises aux présentes conditions générales pour services d'inspection et d'analyse (par la suite nommées: «conditions générales»)

(b) La société exécute ses services d'inspection ou d'analyse (par la suite nommés : «services») pour la personne physique/personne morale dont elle a reçu l'ordre («client»).

(c) Sauf instructions contraires préalables adressées sous forme écrite à la société par le client, aucune autre partie n'est habilitée à lui donner des instructions, notamment en ce qui concerne l'étendue des services demandés, la remise de rapports ou de certificats qui en résultent (par la suite nommés: «rapports»). Le client autorise irrévocablement la société à délivrer des rapports à un tiers lorsque le client en donnera l'instruction ou, à la discrétion de la société, lorsque cela découle, de manière implicite, des circonstances, des usages commerciaux ou de la pratique.

(d) Des conditions générales ou des conditions générales de vente du client et des conventions orales ne sont valables qu'après l'accord écrit préalable de la société.

#### 2. EXÉCUTION DES PRESTATIONS

(a) La société s'engage à fournir les services en faisant preuve du soin et de la compétence que l'on peut raisonnablement attendre d'elle, et ce, conformément aux instructions spécifiques du client confirmées par la société. En cas d'absence de telles instructions:

- (i) les dispositions du formulaire de commande ou la fiche de spécifications standard de la société et/ou;
- (ii) les pratiques commerciales ou les usages et les pratiques courantes; et/ou;
- (iii) toute méthode que la société estime appropriée en fonction des contraintes techniques, opérationnelles et/ou économiques.

(b) L'information contenue dans les rapports provient des résultats issus des procédures d'inspection et de test exécutés selon les instructions du client, et/ou l'évaluation de ces résultats par la société, sur la base de standards techniques, pratiques ou usages commerciaux, ou autres circonstances qui selon l'opinion professionnelle de la société peuvent être prises en compte.

(c) Les rapports délivrés par la société suite aux tests effectués sur des échantillons ne concernent que ces seuls échantillons, et ne sauraient par conséquent se rapporter au reste du délivrement/du lot sur lequel ces échantillons ont été prélevés.

(d) Lorsque le client demande à la société d'attester de l'intervention d'un tiers, il reconnaît que la seule responsabilité de la société consiste à être présente au moment de l'intervention du tiers et à envoyer les résultats de l'intervention, ou à confirmer qu'elle a eu lieu. Le client reconnaît que la société ne saurait répondre de l'état ou de l'étalonnage des appareils, instruments et moyens de

mesure utilisés, des méthodes d'analyse utilisées, des qualifications professionnelles, actes ou omissions du personnel du tiers, ou des résultats des analyses effectuées par ledit tiers.

(e) Les rapports délivrés par la société reflètent uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention et dans les limites des instructions reçues par le client ou, en l'absence de telles instructions, dans les limites des paramètres de test spécifiques de la clause 2(a). La société n'a aucune obligation de se référer à, ou de reporter, des faits ou circonstances au-delà des instructions spécifiques reçues ou de l'article 2 (a).

(f) La société met à disposition les résultats de contrôle ou d'analyse sous forme écrite et signée. Lorsque le client souhaite que la société lui transmette les résultats ou les rapports d'analyse via Internet, la société sera ainsi également tenue d'envoyer individuellement au client une version écrite et signée des résultats ou des rapports d'analyse. Le client accepte que des messages envoyés via Internet puissent être perdus avec ou sans l'influence de tiers, que ces informations sont susceptibles d'être modifiées ou manipulées, que les e-mails classiques ne sont pas protégés contre l'accès de tiers et que la société décline toute responsabilité pour la confidentialité et l'intégrité des e-mails qui ont quitté l'étendue de la responsabilité de la société. La société ne prend aucune responsabilité pour d'éventuels dégâts techniques du client suite à l'apparition de virus informatiques, survenant dans le cadre de la transmission électronique de données.

(g) La société peut déléguer la totalité ou une partie des services à un sous-traitant. Le client autorise la société à divulguer au sous-traitant toute information nécessaire pour l'exécution des services.



# CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

# PRESTATIONS

(h) Lorsque la société reçoit des documents contenant des engagements passés entre le client et des tiers, ou des documents émanant de tiers tels que des copies de contrats de vente, des lettres de crédit, connaissements, etc., ceux-ci sont considérés avoir été reçus à titre d'information uniquement, et ne sauraient étendre ou restreindre les services ou les obligations acceptées par la société.

(i) Le client reconnaît qu'en acceptant de fournir les services, la société ne se substitue pas à lui ou à un tiers, ni ne les libère de leurs obligations; elle n'assume, ne limite, n'annule ni ne décharge le client de ses obligations vis-à-vis d'un tiers ou le tiers de ses obligations vis-à-vis du client.

(j) Le client a la charge des frais et des risques de la livraison des échantillons dans la mesure où aucun enlèvement par la société n'a été convenu. En cas d'envoi par le client, le matériel d'échantillon doit être emballé conformément à d'éventuelles instructions émises par la société.

(k) Tous les échantillons seront conservés pour une durée maximale de 3 mois dans la mesure où la nature des échantillons n'engage pas une conservation plus courte. Une fois ce délai dépassé, les échantillons seront, suivant le choix de la société, renvoyés au client ou éliminés, ce qui annulera par ailleurs la responsabilité de la société à l'égard des échantillons. Le client doit prendre en charge les frais de stockage pour des échantillons qui sont conservés pour une durée supérieure à 3 mois. En cas de renvoi, le client est tenu de régler des frais de traitement et de livraison. D'éventuels frais pour l'élimination de déchets seront refacturés au client.

### 3. DÉLAIS DE TRAITEMENT

(a) La société exécute les services dans les délais courants du secteur d'activité. Les dates et les délais pour la réalisation de prestations sont uniquement fermes, si et autant que ces conditions ont été préalablement confirmées par la société sous forme écrite.

(b) Le respect de dates et de délais suppose la réception ponctuelle de tous les documents et des échantillons du client, ainsi que l'exécution à temps des obligations de coopération du client conformément au chiffre 4.

### 4. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client doit:

(a) s'assurer que les informations, instructions et documents nécessaires pour la réalisation de la prestations sont fournis en temps utile (et, en tous les cas, au minimum 48 heures avant le début de l'intervention souhaitée) en vue de permettre l'exécution des services requis;

(b) obtenir pour les représentants de la société l'accès aux locaux où les services doivent être rendus, et prendre toutes les dispositions nécessaires pour supprimer ou remédier à tout obstacle ou interruption dans l'exécution des services demandés;

(c) fournir, si nécessaire, tout équipement ou personnel nécessaire pour assister la sociétés afin que les services puissent être rendus;

(d) s'assurer que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour la sécurité et la sûreté des conditions de travail, des sites et des installations pendant l'exécution des services, et sans que les avis que pourrait donner à cet égard la société puissent relever le client de ses obligations;

(e) informer à l'avance la société de tous risques ou dangers connus, réels ou potentiels, liés à toute commande, échantillon ou test, y compris, par exemple, la présence ou le risque de radiation, d'éléments ou de matériaux toxiques, nocifs ou explosifs, de pollution environnementale ou de poisons; dans ce cas le client est responsable pour tous les dégâts qui sont à associer à une propriété dangereuse du matériel;

(f) pleinement exercer tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales découlant des contrats de ventes, de tout autre contrat passé avec un tiers ou d'une autre disposition légale.

### 5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

(a) Les prix non négociés entre la société et le client au moment de la commande ou de la négociation d'un contrat sont fixés conformément aux tarifs standards (sujets à modifications) de la société, et toutes taxes applicables sont dues par le client. Tous les prix s'entendent nets, avec TVA légale en vigueur, applicable en sus. La société se réserve le droit de facturer séparément les frais d'emballage et de transport.

(b) Le client paie dans les 14 jours suivant la date de facturation ou dans les délais éventuellement indiqués sur la facture les sommes dues à la société. Suite à l'écoulement du délai de paiement, tous les montants non payés seront majorés d'un taux d'intérêt de 1,5 % par mois (ou d'un taux d'intérêt qui a été indiqué sur la facture) et seront payables à la société.

(c) Le droit de compensation ou de rétention vis-à-vis des exigences de la société est seulement applicable si la créance réciproque du client est incontestable ou si celle-ci a été légalement reconnue.

(d) Les frais de recouvrement, y compris les honoraires d'avocat et tous les frais annexes, sont à la charge du client.

(e) En cas de problèmes ou de frais imprévus survenant au cours de l'exécution des services, la société doit tout mettre en œuvre afin d'en informer le client; par ailleurs, elle peut facturer à celui-ci les heures et coûts nécessaires afin d'achever les prestations.

(f) Si la société ne peut exécuter tout ou une partie des services pour quelque raison que ce soit et indépendante de sa volonté, y compris l'inexécution par le client d'une quelconque obligation stipulée dans la clause 4 ci-dessus, la société peut néanmoins demander le paiement:

(i) du montant de toute dépense non remboursable qu'elle aura engagée; et

(ii) d'une fraction du prix convenu égale à la partie du service effectivement exécutée.

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

### 6. ARRÊT OU FIN DES SERVICES

Dans les cas suivants la société a le droit de suspendre immédiatement ses services ou d'y mettre fin sans aucune responsabilité de sa part:

(a) la violation par le client d'une obligation décrite dans les présentes conditions générales, sans qu'il ait été remédié à cette violation dans les 10 jours suivant sa notification par la société au client: et/ou

(b) toute suspension de paiement, arrangement avec des créanciers, demande d'ouverture de la procédure d'insolvabilité, ouverture de la procédure d'insolvabilité, cessation des activités du client, administration judiciaire du côté du client.

### 7. RESPONSABILITÉ

(a) La société n'est ni un assureur ni un garant, et décline toute responsabilité à ce titre. Les clients cherchant une garantie contre des pertes ou des dommages doivent prendre une couverture d'assurance appropriée.

(b) Les rapports d'études sont élaborés sur la base d'informations, de documents et/ou d'échantillons fournis par le client ou pour son compte, et servent uniquement à ses intérêts. Le client décide seul de l'usage qu'il entend faire des rapports. Ni la société ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou sous-traitants n'est responsable envers le client ou envers un tiers des actions engagées ou non engagées sur la base desdits rapports ou de résultats incorrects provenant d'informations peu claires, erronées, incomplètes, équivoques ou fausses fournies à la société par le client.

(c) La société n'est pas responsable des retards, de la non-exécution, totale ou partielle, des services, causés directement ou indirectement par un événement indépendant de sa volonté (par exemple en cas de non respect des obligations du client indiquées sous chiffre 4 des présentes conditions générales).

(d) Dans la limite des dommages prévisibles spécifiques du contrat, la responsabilité de la société est limitée à des dégâts qui résultent de négligences d'obligations substantielles émanant du contrat, (obligation principale ou obligation complémentaire importante), en cas d'impossibilité ou de retard survenus suite à une négligence. La responsabilité de la société suite à une négligence simple en cas d'enfreinte à des obligations contractuelles non essentielles est exclue.

(e) Conformément au point (d) ci-dessus, chaque cas de dommage est limité à un montant total qui est au maximum équivalent à dix fois les honoraires payés pour les seules prestations ayant entraîné un dommage. La responsabilité de la société ne dépasse cependant en aucun cas un montant total max. de 100.000,00 € par cas de dommage.

(f) La société n'est pas responsable en cas de dommages indirects ou corrélatifs, plus particulièrement pour perte de profits, perte de revenus, perte d'opportunités, perte de clientèle ou atteinte à la réputation et frais ou dépenses engagés pour procéder à un rappel de produits. La société n'encourt de même aucune responsabilité pour toute perte, tout dégât ou tout frais pouvant résulter des actions engagées par des tiers (surtout en cas de prétentions relatives à la responsabilité produit).

(g) En cas de droits à des dommages et intérêts, le client doit notifier toute réclamation à la société par écrit dans les 30 jours suivant la découverte des faits donnant prétendument lieu à la réclamation. Dans tous les cas, la société est libérée de toute responsabilité pour toutes réclamations pour des manquements quelconques aux obligations au bout de 12 mois à compter du début du délai légal de prescription.

(h) Les restrictions de responsabilité de ce chiffre 7 ne sont pas valables en cas de dégâts survenus suite à une négligence grave ou préméditation. La même chose s'applique en cas de dommages portant

atteinte à la vie, au corps ou à la santé, dans les cas où la société est responsable du manquement aux obligations. Le manquement aux obligations de la société SGS LEGAL au sens de ce chiffre 7 est égale à celui des son représentant légal ou des auxiliaires d'exécution.

### 8. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(a) Dans le cadre des relations contractuelles, le client et la société s'engagent à traiter de manière strictement confidentielle les secrets commerciaux et industriels de l'autre partie, de ne pas les transmettre à tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'autre partie et de ne pas les utiliser de façon injustifiée pour ses propres intérêts. Des informations que la société obtient dans le cadre des relations contractuelles de la part du client sont traitées de manière confidentielle, sauf si ces données sont déjà publiquement connues et accessibles ou si un tiers les a transmises à la société sans avoir transgressé l'obligation de confidentialité.

(b) La société se réserve tous ses droits sur les méthodes et/ou ses processus d'analyse, ainsi que sur tous les appareils et/ou équipements qu'elle a elle-même développés ou qu'elle utilise généralement, sauf si ces dispositifs ont été exclusivement conçus pour le client dans le cadre des prestations et conformément à un accord préalable.

### 9. PROTECTION DES RÉSULTATS DE TRAVAIL

Dans la mesure où ceux-ci sont appropriés, la société conserve le droit d'auteur des services rendus. L'utilisation suivant les accords du contrat des rapports d'analyse ou des expertises avec l'ensemble des tableaux, des calculs et des autres détails qui ont été développés dans le cadre des relations contractuelles est seulement autorisée suite au paiement complet des services. Le client n'est cependant pas autorisé à modifier les rapports d'analyse ou les expertises, de les traiter ou d'en utiliser des extraits.

# PRESTATIONS

## CATALOGUE DES PRESTATIONS LABORATOIRE DE KÖLLIKEN 2016

Une transmission des rapports d'analyse ou des expertises à des administrations ou d'autres institutions publiques est autorisée suivant l'étendue et dans la mesure que cette transmission est nécessaire pour le but requis ou si la loi l'exige. En outre, toute publication ou diffusion – même sous forme d'extrait – des rapports d'analyse ou des expertises, notamment via Internet ou à des fins publicitaires, ainsi que toute transmission à tiers sont uniquement autorisées suite à un accord écrit préalable de la société.

### 10. DIVERS

(a) Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions Générales devaient s'avérer en partie ou entièrement illégales ou inapplicables pour quelque raison que ce soit, la validité, la légalité et l'application des autres dispositions ne sauraient en aucune manière en être affectées.

(b) Pendant l'exécution des services et pendant un an à compter de la fin de l'exécution, le client s'engage à ne pas, directement ou indirectement, encourager des employés de la société à quitter la société ou leur faire une offre d'emploi.

(c) Sans autorisation préalable et écrite de la société, l'utilisation de la dénomination sociale et/ou des marques commerciales de la société à des fins publicitaires, quelle qu'en soit la nature, est interdite.

### 11. LOI APPLICABLE, TRIBUNAL

#### COMPÉTENT, RÈGLEMENT DE LITIGES

Tous litiges découlant des relations commerciales relatives aux présentes conditions générales sont gouvernés et interprétés suivant le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion des règles de conflit de lois. Dans la mesure où le client est un commerçant, une personne morale de droit public ou du patrimoine de droit public, le lieu du tribunal compétent pour tous ces litiges est le siège de la société qui est chargée avec l'exécution des prestations. La société est toutefois en droit d'engager des actions juridiques contre le client auprès d'une autre juridiction.

**WWW.SGS.COM**  
**WWW.SGSGROUP.FR**  
**WWW.INSTITUT-FRESENIUS.SGSGROUP.DE**

**WHEN YOU NEED TO BE SURE**

